



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 28.06.2019

Numéro de publication: SR01-0000001221

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Lenz & Staehelin - GENEVE, Route de Chêne 30, 1211 Genève 6

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Salt Network SA avec Salt Mobile SA

3. Publication

Organisation transférante:

Salt Network SA
CHE-113.963.374
Rue du Caudray 4
1020 Renens VD

Organisation reprenante:

Salt Mobile SA
CHE-106.836.776
Rue du Caudray 4
1020 Renens VD

Publication de la fusion dans la FOSC: 25.06.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

25.09.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Lenz & Staehelin - GENEVE
Route de Chêne 30
1211 Genève 6